

Conseil de RPI

Présents :

Enseignants : Noémie Yonnet ; Virginie Lemasson ; Patrice Roberdeau ; Helga Enselme ; Christophe Desrentes ; Guillaume Yonnet.

Parents élus : Mélina Jambrovic, Marig Grouazel, Lucile Bellamy, Melissa Gautier, Hélène Robin

Représentants de la mairie: Ansel Nathalie, adjointe chargée des écoles des Nouillers, Mme Rumberger, adjointe au maire d'Archingeay, Fabrice Denis, adjoint au maire d'Archingeay

Périscolaire : Eric Pinaud, responsable périscolaire du secteur de Tonnay-Boutonne, Hélène Robin, animatrice.

Président du SIVOS : Gilles Vignet

DDEN : Mme Jeannie Raynaud

Excusés :

Inspection : Mme Pinto

Représentants de la mairie : M. Ardoine Stéphane (maire de Les Nouillers), M. Lamare Rémi (maire d'Archingeay)

Parents élus : Dorine Dupont, Tatiana Fraigne, Marine Celerier, Elodie Guasch de Almeida, Fontveille Tristan, Hugon Kelly, Sophie Guiho,

Début de séance à 18h35

1 Présentation des membres du conseil de RPI.

Enseignants **TPS/PS** : Noémie Yonnet avec Angélique Saint-Léger et Maryse Gourdin comme (ATSEM).

MS/GS : Virginie Lemasson avec Carole Pomaret (ATSEM).

CP : Helga Enselme

AESH : Agathe Armengaud-Rullaud, Marie Fauchereau et Julien Lesselier

CE1/CE2: Patrice Roberdeau

CE2/CM2 : Guillaume Yonnet

CM1/CM2 : Christophe Desrentes

Personnels communaux intervenant sur la pause méridienne : Mme Renou, Mme Mège et Mme Companion sur Archingeay. Ainsi que deux animateurs de la CDC (un pris en charge par la communauté de communes, un pris en charge par la mairie).

Mme Gestraud Claudine et Mme Guillermo Elvina, Mme Vatbled Laurianne sur Les Nouillers, ainsi qu'un animateur de la CDC pris en charge par la mairie.

Des parents élus :

70% de votants pour cette année sur Archingeay.

69 % de votants pour Les Nouillers.

Parents élus à l'école de Les Nouillers

| | |
|---|-------------------------------------|
| 1^{ère} titulaire : Mme Jambrovic Mélina | Suppléant : Mme Robin Hélène |
|---|-------------------------------------|

| | |
|--|---------------------------------------|
| 2^{ème} titulaire : Mme Dupont Dorine | Suppléant : Mme Grouazel Marig |
|--|---------------------------------------|

| | |
|--|--|
| 3^{ème} titulaire : Mme Celerier Marine | Suppléant : M. Fontvielle Tristan |
|--|--|

Parents élus à l'école d'Archingeay

| | |
|---|--|
| 1er titulaire : Mme Bellamy Lucile | Suppléant : Mme Fraigne Tatiana |
|---|--|

| | |
|---|---|
| 2ème titulaire : Mme Hugon Kelly | Suppléant : Mme Guasch de Almeida Elodie |
|---|---|

| | |
|---|-------------------------------------|
| 3ème titulaire : Mme Gautier Melissa | Suppléant : Mme Guiho Sophie |
|---|-------------------------------------|

Des maires et représentants de la mairie,

Maire des Nouillers : Monsieur Ardoïn

Adjointe au maire chargée des écoles : Madame Ansel

Maire d'Archingeay : Monsieur Lamare

Maire adjoint chargé des écoles : Madame Rumberger

Des animateurs du périscolaire : Annabelle, Blandine, Léa, Audrey, Hélène, Simon, Sophie, Cécile et Anaïs.

Le midi, les animateurs répartissent les enfants en groupes pour faire des ateliers. Cela permet de diminuer le nombre d'élèves dans la cour lors des pauses méridiennes et de les occuper de manière ludique.

RASED :

Psychologue scolaire : Actuellement nous n'avons personne nommée sur ce poste.

Mme Pinto (aide à dominante relationnelle/rééducative)

M. Depalles (aide à dominante pédagogique)

Au sujet du RASED, Mme Yonnet rappelle que leur rôle est d'aider les équipes enseignantes lorsqu'elles rencontrent des difficultés avec des élèves que ce soit sur le plan pédagogique et/ou comportemental.

Les membres du RASED, peuvent intervenir de plusieurs manières :

- *Venir observer l'enfant en classe.*
- *Intervenir auprès des enfants sous forme d'ateliers disciplinaires (prise en charge pendant le temps de classe).*
- *Faire des bilans : ces bilans permettent d'aider à établir un diagnostic, indispensable à la constitution d'un dossier MDPH ou d'une demande d'orientation telle que l'EGPA, l'Ulis, etc..., et ils permettent aussi à l'enseignant d'adapter sa pédagogie en fonction des obstacles rencontrés par l'élève.*

En revanche, dans l'état actuel des choses, sans psychologue scolaire, la constitution de ces dossiers pourrait être retardée car cela va nécessiter de faire appel à des psychologues d'autres secteurs RASED déjà surchargés.

2- Élection du président du conseil pour l'année 2025-2026 :

Mme Yonnet se présente pour être présidente du conseil de RPI Archingeay-Les Nouillers pour l'année 2025-2026. Le conseil d'école vote à l'unanimité pour la présidence de Mme Yonnet pour cette année scolaire.

3- Rôle du conseil d'école :

L'article D411-2 Modifié par décret n°2008-463 du 15 mai 2008 – art.4 est présenté aux différents membres.

En résumé, le conseil d'école

- Vote le règlement intérieur,
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- Examine les conditions du dialogue avec les parents,
- Adopte le projet d'école,
- Donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- Vote pour l'organisation de l'élection des délégués de parents d'élèves.

4-Présentation du RPI (classe et effectif)

Les Nouillers (3 classes)

PS/MS/GS: 20 élèves : 4TPS - 16PS

PS: 16 élèves

MS/GS: 22 élèves : 16 MS – 6 GS

MS: 16 élèves

CP : 17 élèves : 17 CP

GS: 6 élèves

CP : 17 élèves

Total : 61 élèves

Archingeay (3 classes)

CE1/CE2 : 22 (16 + 6)

CE1 : 16 élèves

CE2/CM2 : 23 (12 + 11)

CE2 : 18 élèves

CM1/CM2 : 23 (18 + 5)

CM1 : 18 élèves

CM2 : 16 élèves

Total : 68 élèves

5-Organisation de la semaine scolaire au sein de chaque école (échange de services, décloisonnement):

Les Nouillers :

Un décloisonnement a été mis en place entre toutes les classes :

De 13 h 15 à 14 h 30, pendant la sieste des PS, Madame Yonnet prend en charge tous les MS, Mme Lemasson prend en charge tous les GS.

Ainsi chaque cohorte d'âge travaille ensemble, avec un effectif restreint sur des compétences spécifiques.

Archingeay,

La pause méridienne fonctionne avec 2 services de cantine (*le groupe ne déjeunant pas à la possibilité de faire des activités avec les animateurs ou d'être simplement en temps récréatif dans la cour de l'école*)

Les enseignants ont maintenu l'échange de services :

Organisation pédagogique - École d'Archingeay

ANGLAIS (1 séance/semaine dans chaque classe)

M. Yonnet → Toutes les classes

Pendant ce temps : Classe CE2-CM2 → EPS (M. Desrentes) + Arts Visuels (M. Roberdeau)

DÉCLOISONNEMENT (2 heures/semaine)

CYCLE 2

Questionner le monde + Étude de la langue

CE1

- M. Roberdeau
• Questionner le monde
• Étude de la langue

CE2

- M. Yonnet
• Questionner le monde
• Étude de la langue

CYCLE 3

Histoire / Géographie / EMC

CM1

- M. Yonnet
• Histoire
• Géographie / EMC

CM2

- M. Desrentes
• Histoire
• Géographie / EMC

Les 3 enseignants

M. YONNET

- Anglais (toutes classes)
- CE2 (Questionner/Langue)
- CM1 (Histoire/Géo/EMC)

M. DESRENTES

- EPS (classe CE2-CM2)
pendant l'anglais
- CM2 (Histoire/Géo/EMC)

M. ROBERDEAU

- Arts Visuels (CE2-CM2)
pendant l'anglais
- CE1 (Questionner/Langue)

5- Les temps périscolaires :

A Archingeay, l'équipe périscolaire (composée de deux animateurs) intervient sur le temps de la pause méridienne et propose des ateliers (sportifs, créatifs, artistiques, musicaux, des ateliers « Zippy, Pomme, etc... » , ...)

Cet aménagement a un coût significatif pour les communes mais cela renforce le climat paisible qui règne dans notre RPI. L'ensemble du conseil d'école les en remercie.

Le service périscolaire insiste pour un retour rapide des dernières fiches sanitaires, pour une meilleure communication entre le service Vals de Saintonge et les familles.

Coup sur coup, à deux reprises, le temps méridien a été impacté par le comportement totalement inapproprié de deux élèves qui se sont vu exclure de la cantine pour une durée de deux semaines.

M. Yonnet, explique qu'une commission composée des membres du périscolaire, de la mairie et des enseignants s'est réunie pour évoquer ces incidents et réorganiser la surveillance et les règles de vie sur le temps méridien.

7-Vote du règlement intérieur :

Il y a un changement à effectuer :

Art. 1 Horaires d'entrée et de sortie

L-M-J-V 8 H 45-12 h 15 / 13 H 45-16 h 15 pour une classe au lieu de deux précédemment.

8- Utilisation des locaux scolaires hors temps scolaires :

Depuis plusieurs années, les écoles de Les Nouillers et d'Archingeay accueillent un temps « devoirs faits » à destination des collégiens de ces deux communes.

Ce dispositif est soumis, via le MEN, au PACTE enseignant. M. Yonnet n'a pas reconduit, pour cette année, ce dispositif.

M. Yonnet explique que cette rentrée s'est faite avec de nombreuses incertitudes comme le fait que soit reconduit ou non par le MEN ce Pacte Enseignant, du fait aussi que l'école soit en « évaluation d'école » ce qui va engendrer un travail conséquent, et aussi il explique que l'absence cette année de service civique a rajouté de la charge de travail aux directeurs d'école.

Madame Yonnet est en passe de proposer 12 heures d'aides aux devoirs pour les 6^e/5^e du collège Robert Cellerier domiciliés aux Nouillers, à Taillant et à Grandjean à l'école des Nouillers une fois par semaine de 17 h 15 à 18 h 15.

Le conseil de RPI est informé de cette utilisation.

9 - PPMS – Incendie – Alerte Intrusion :

PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité : exercice de confinement.

Il en existe 2 : un « Risques majeurs » et un « attentat – Intrusion »

Consigne aux parents : ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas bloquer les secours, ne pas encombrer les réseaux.

Archingeay,

Le 8 octobre une alerte incendie a été faite à l'école d'Archingeay. Rien à signaler. Tout s'est globalement bien passé.

Veiller toutefois dans la classe de M. Roberdeau, à ce que les enfants ne disposent pas leur cartable sur la grille jonchant le sol car c'est par là que le son de l'alerte parvient plus facilement.

Pour cette alerte, les enfants n'avaient pas été informés auparavant.

Le 18 octobre une alerte intrusion a été faite à l'école d'Archingeay. Le scénario était l'intrusion dans la cour de l'école d'une personne pouvant être aggressive (parent, enfant, passant).

Cette alerte a été faite alors que les enfants étaient dans la cour de l'école.

L'attitude des enfants pour se mettre à l'abri a été réactive et ils n'ont pas cherché à rejoindre leur classe respective.

En revanche, une fois en classe, certains ont commencé à tout de suite se cacher ce qui a rendu très compliqué le comptage des enfants.

Pour la prochaine alerte, il est demandé aux enfants de se poser en silence, sans chercher à se cacher puis de suivre les consignes des adultes les encadrant.

Pour les tests d'alerte Attentat/Intrusion, les enfants seront toujours prévenus en amont et une information sera communiquée aux familles via Educartable.

Les Nouillers,

Une alerte incendie a été faite le 30/09/2024. Nous avons mis moins d'une minute pour nous mettre tous en sécurité.

Personne n'était averti de l'exercice, à part la classe des TPS-PS (quelques minutes avant l'alerte).

Toutes les classes sont sorties en ordre. Il faudra pour la classe des CP veiller à bien fermer toutes les portes et sortir avec le cahier d'appel.

Pour les PPMS, nous avons fait un exercice de confinement et un exercice d'intrusion le 07/10/24. Nous avons inventé le scénario d'un animal rentré dans la cour de l'école. Les deux classes du « haut » se confinent dans le dortoir, et la classe du bas dans la garderie.

De nombreux points sont à améliorer :

Il faudra penser à racheter des packs d'eau à stocker. Idem pour l'espace de confinement de la classe du « bas » dans la garderie.

• La sonnette interclasse avait fonctionné pendant les essais en septembre mais pas le jour de l'exercice (vérifier pourquoi).

• Les moyens de communications entre les deux espaces de confinement sont à retravailler.

• Les clés dans l'espace du bas ont été perdues (et sont souvent égarées par l'enseignante), il faut qu'un jeu reste accroché au niveau du portant de chaque porte à verrouiller et que personne ne les utilise outre PPMS. La classe du bas n'avait pas pu verrouiller les portes. La classe du bas n'avait pas son registre d'appel.

10- Evaluation d'école :

Cette année, le RPI va connaître une « Evaluation d'école ». Toutes les écoles de France depuis 2020 sont évaluées à raison de 20% d'écoles par an.

➤ **Qu'est-ce que c'est ?**

- Ce sont des évaluations du fonctionnement global de l'école.
- Elles permettent de regarder comment l'école organise ses enseignements, suit les élèves et gère la vie scolaire.

➤ **Pourquoi ?**

- Identifier les points forts et les axes d'amélioration de l'école.

L'évaluation comporte deux temps qui se succèdent. L'évaluation interne, qui est produite par les acteurs de l'école et l'évaluation externe qui a pour fonction d'aider les équipes à prolonger leur réflexion.

Quatre domaines sont évalués :

- les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement.
- la vie, le bien-être des élèves et des personnels et le climat scolaire.
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école.
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

➤ **Comment ça se passe ?**

- On fait passer des questionnaires aux enseignants, aux élèves, aux parents et aux autres personnels qui interviennent dans l'école (Personnel communal, AESH, ATSEM, Service Civique) pour recueillir leur avis sur l'organisation, la pédagogie et la vie de l'école.
- L'inspection ou les instances de l'Éducation nationale analysent ces réponses et produisent un rapport pour l'école.
- Le rapport permet de proposer un accompagnement ciblé, si nécessaire.

11- Travaux/investissements réalisés et à venir :

Tout d'abord, il est important de le souligner chaque année même si ça fait de la répétition, mais nous remercions nos élus pour leur réactivité et l'investissement important qui est mis pour les écoles et les enfants de nos communes. Nous travaillons dans de bonnes conditions.

Les Nouillers,

Outre les nombreux travaux de réaménagement effectués par notre cantonnier dans chaque classe, des travaux ont été effectués.

La classe des CP a été déménagée par nos soins et réaménagée, ainsi que la salle de motricité. Des petits travaux ont été effectués (accrocher, décrocher des tableaux, les étagères...).

Un radiateur fuit toujours dans la classe des TPSD-PS et une fuite de toit a été déclarée (*une société spécialisée est intervenue et viendra faire des réparations sur le toit plat*).

Quand arrivera la nouvelle structure de la cour ? *En décembre/janvier*

Archingeay,

Réalisés :

Dans la cour la plaque portant la devise ainsi que les drapeaux ont été changés.

Un investissement a été fait dans 4 ordinateurs portables, 3 tablettes et une caméra USB pour un montant total de 3576 €.

11- Finances : Bilan coopérative scolaire.

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (office central pour la coopération à l'école). L'OCCE est un organisme qui s'occupe de contrôler la gestion des coopératives scolaires. Chaque année nous devons rendre un bilan financier à l'OCCE qui passe ensuite devant un commissaire aux comptes. Les budgets des écoles sont ainsi encadrés par une vérification systématique qui évite toute dérive et qui rend ce budget plus transparent.

Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, profit sur la vente de photographies scolaires, l'APE... la participation des parents.

La coopérative de l'école des Nouillers s'élève à **2191 euros** à la date du 03/11/2025.

La coopérative de l'école d'Archingeay s'élève à **5095 euros** à la date du 03/11/2025.

Vous pouvez venir consulter les comptes de cette coopérative en prévenant à l'avance les directeurs et directrices.

12- Bilan des projets et des manifestations réalisées.

Par l'Association de Parents d'Elèves (APE) :

Réalisés :

- Le marché d'automne a eu lieu fin septembre, un moment de partage entre les parents et les enseignants, pour un bénéfice d'environ **700 euros** (buvette et vente de légumes et gâteaux).
- Vente de boîtes à gouter le 17 octobre 2025. Une première expérience réussie avec 106 box écoulées pour un bénéfice de 172 €.
- Soirée Halloween le 31 octobre 2025.

A venir :

- La soirée de Noël aura lieu le 12 décembre 2025.
- Une vente de chocolat.
- Le Trail du Bois Charmant aura lieu le 1^{er} février 2026.
- Un loto sera organisé le 8 mars 2026.
- Une rando VTT/pédestre le 3 mai 2026.
- Une soirée dansante multigénérationnelle.

M. Yonnet rappelle que certes l'APE permet, grâce à ses bénéfices de contribuer à financer des projets scolaires, mais c'est aussi une association qui participe à la vie associative de nos deux villages et qui permet aux parents de créer du lien.

Archingeay

- Le 3 octobre, les enfants ont participé à l'opération Nettoyons la nature ». Avec l'aide de nombreux adultes accompagnateurs ils ont nettoyé les rues et chemins de la commune d'Archingeay. Tous ces déchets ont ensuite été triés et emmenés à la déchetterie.
- Projet rugby avec un animateur du RACA, pour tous les CE2/CM1/CM2. Une rencontre inter-écoles aura lieu en mai 2026.

Les Nouillers

Les TPS-PS et MS-GS ont fait leurs premières sorties pour le projet école du dehors.

13- Les sorties et projets à venir.

Les Nouillers

- La classe du dehors pour les TPS-PS et MS-GS.
- À partir du 25 novembre, dispositif classe bleue pour les MS-GS accompagnés par Noémie Yonnet.
- Début décembre, les CP se rendront à la piscine d'Atlantys de Saint-Jean-d'Angély pour leur cycle natation en stage massé.)
- Le 4 décembre, les TPS-PS et les MS-GS se rendront à l'EDEN de Saint-Jean-d'Angély pour voir un spectacle « blanc flocon ».
- Le 12 décembre, les TPS-PS et les MS-GS iront au festival de Matha « La Motte en Scène » pour voir le spectacle Pitt Ocha des Ogres de Barback.
- Les CP se rendront au cinéma de Saint-Savinien le 19/12.
- Les deux classes de maternelle se rendront à Angoulins pour une journée pêche à pied le 30 avril.
- L'école profitera d'un projet autour des abeilles auprès de Nath'Abeilles.
- Les deux classes de maternelle se rendront à La Rochelle pour une animation au musée d'Histoire naturelle le 20/01.
- Visite et animation au Zoodysée est prévue le 29/06.

Archingeay

- 10 séances de **piscine** pour la classe de M. Desrentes du 02/12/2025 au 15/01/2026.
(2 jours/semaine, Mardi et Jeudi, à 14h05)
- 10 séances de **piscine** pour les classes de M. Roberdeau et M. Yonnet du 06/03/2026 au 27/03/2026. (3 jours/semaine, Mardi, Jeudi et Vendredi à 9h30)

Cela se passe à Atlantys à Saint Jean d'Angély. La prise en charge du Bus est assurée par la CDC.

Comme chaque année, nous avons la chance que nos élèves puissent avoir un cycle complet natation et ainsi ils peuvent passer le pass nautique (indispensable pour participer à des activités aquatiques telles que le canoë ou la voile) et aussi le savoir nager (ASNS).

- **Mardi 18 novembre (9h-11h30) : Exposition, « Moi jeune citoyen ».. (Tous les CM2)**
- **Lundi 24 novembre : Action de prévention : par l'Equipe Mobile de Sécurité. (Tous les CM1-CM2)**
CM1 14h05 à 15h10 : harcèlement et cyber-harcèlement.
CM2 de 15h15 à 16h35 : rappel notions harcèlement - et prévention sur les réseaux et usage internet.
- **Jeudi 29 janvier : Intervention prévention "Comment vivre heureux avec les écrans" par la Maison de Santé du Pays Savinois, deux interventions successives de 1h30 chacune, auprès de deux groupes d'élèves (Tous les CE2-CM1-CM2)**
- **Jeudi 21 mai 2026 : Usine de St Hippolyte + Station de Lagunage : (Tous les CE1-CE2-CM1)**
- **A partir de Janvier 2026 (3 séances) : Projet avec Nath'abeilles sur la biodiversité et le rôle crucial des abeilles dans notre environnement. (Tous les CM1)**

14- Questions et informations diverses.

Aucune question diverse

Fin de séance à 19h55.